



# **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS**

**Mardi 14 septembre 2010 à 19 h à l'agora**

## **Ordre du jour**

### **1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

M. Robert Beaudry présente madame Ginette Marenger directrice administrative et madame Carole-Anne Bilodeau, présidente sortante. Mme Bilodeau explique le déroulement de la rencontre aux personnes présentes.

.....  
.....

### **2. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée**

Mme Ginette Marenger agira à titre de secrétaire d'assemblée.....

.....

### **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**Sur proposition de madame Stéphanie Bérard.....**

**appuyé par .....**

**l'ordre du jour  est adopté  tel quel**

**avec les changements suivants : .....**

.....

.....

.....

### **4. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale tenue le mardi 8 septembre 2009**

**Sur proposition de madame Michelle Robitaille.....**

**appuyé par .....**

**le procès-verbal de la réunion du 8 septembre 2009  est adopté  à l'unanimité  n'est pas adopté**

**avec les changements suivants : Ajout aux présences de Jacovas Tassé et Jacques Tassé.**

## **5. Présentation des rôles et fonctions du conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents, du comité de parents, du comité EHDAA.**

Monsieur Robert Beaudry explique le rôle du conseil d'établissement. Les membres du CÉ doivent avoir l'intention de s'investir pour aider tous les élèves de l'école et non pour un élève en particulier. Il explique que le directeur est là comme guide et conseiller au CÉ. Les trois postes à combler à la séance présente seront pour deux ans. Il souligne que l'équipe école est très impliquée pour la réussite des élèves et la persévérance scolaire.

## **6. Présentation des rapports annuels**

### **a. Présentation du rapport du conseil d'établissement**

Mme Carole-Anne Bilodeau explique que le conseil d'établissement a adopté ce rapport en juin dernier. Quatre parents demeurent au conseil cette année : Mme Chantal Fourmier, Mme Linda Dewar, M. François Miville-Deschênes et Mme Lyne Besner.

### **b. Présentation du rapport annuel de l'OPP**

Le Parents-Parents est le véhicule utilisé pour diffuser l'information concernant les activités de l'école. Tous les parents qui ont fourni leur adresse messagerie reçoivent ces informations. La campagne de financement de l'agora a permis d'amasser près de 15 000\$ ; qui a permis l'achat d'équipements (haut-parleurs, console et panneau d'éclairage en 2009-2010). Un projet de recyclage des vêtements (friperie) a été mis en marche.

La semaine multiculturelle et la semaine des enseignants et autres activités sont tous des dossiers du PAMB. Mme Carole-Anne Bilodeau remercie la direction et le personnel de l'école de leur aide et soutien.

## **7. Élection au conseil d'établissement et du membre au comité de Parents**

### **a. Nomination d'un président d'élection**

**Candidats :**

**NOM :** Carole-Anne Bilodeau.....**proposé(e) par :** Jacques Tassé.....  
**appuyé(e) par :** .....

**NOM :** .....**proposé(e) par :** .....  
**appuyé(e) par :** .....

**NOM :** .....**proposé(e) par :** .....  
**appuyé(e) par :** .....

**NOM :** .....**proposé(e) par :** .....  
**appuyé(e) par :** .....

### **b. Postes à pourvoir (3 de 2 ans)**

Mme Sylvie Gervais.....

Mme Stéphanie Bérard .....

Mme Michelle Robitaille.....

M. Jacques Tassé.....

M. Francis Grignon

### **Élection : vote**

Les élections ont lieu.....

**Résultats :** Mme Stéphanie Bérard, Mme Michelle Robitaille et M. Jacques Tassé ont été élus à titre de membre au CÉ

**c. NOM des nouveaux membre-parents élus au conseil d'établissement :**

**Pour 1 an :** .....

**Pour 2 ans :** M. Jacques Tassé.....

**Pour 2 ans :** Mme Michelle Robitaille.....

**Pour 2 ans :** Mme Stéphanie Bérard.....

**d. Élection du membre au Comité de Parents et son substitut**

Mme Stéphanie Bérard.....

Substitut : M. François Miville-Deschênes.....

.....

**8. Organisme de participation des parents (OPP)**

**a. Décision de formation de l'OPP**

Oui.....

**b. Membres du PAMB**

.....

**09 Période de questions**

**Question** Est-ce que des sommes ont été prévues pour des nouveaux casiers ?

**Réponse :** Ce n'est pas dans les priorités actuelles.....

**Question :** Comment faites-vous pour savoir s'il y a de la drogue dans l'école ?.....

**Réponse :** L'embauche de gardiens de sécurité. Mais il ne faut pas oublier que le parent est notre meilleure source. Il faut donc être à l'écoute de nos jeunes.

**Question :** Quelles sont vos priorités comme nouveau directeur ?

**Réponse :** Respect du personnel et des élèves est ma priorité. Je veux qu'ils se sentent respectés, écoutés. Leur donner le meilleur encadrement possible. Il faut garder les élèves en classe. Les garder heureux. Leur offrir la possibilité de s'impliquer et d'obtenir de bons résultats.

**Question :** Combien d'années pensez-vous être ici ?

**Réponse :** Je compte demeurer plusieurs années. La variété des cultures est très intéressante à l'école.

**Question** : Le taux de participation pour la journée d'accueil des élèves est-il bon ?

**Réponse** : Il a été excellent ! Le beau temps était au rendez-vous. M. Marc-André Labelle a fait un excellent travail de coordination des activités. Le personnel s'est bien impliqué.

**Question** : Est-ce vrai que les portes sont verrouillées à l'heure du dîner ?

**Réponse** : Non, certains secteurs sont limités. Les portes sont verrouillées périodiquement.

**Question** : Quel est l'enjeu de l'école ?

**Réponse** : C'est de garder nos enfants à l'école et d'augmenter le taux de diplomation.

**Question** : Quelle journée pourrons-nous rencontrer les enseignant(es) ?

**Réponse** : En novembre, lors du bulletin ou en tout temps sur rendez-vous.

**Question** : À quelle fréquence se réunit le conseil d'établissement ?

**Réponse** : Il y a 8 rencontres annuellement, donc l'équivalent d'une par mois, les deuxièmes mardis.

**Question** : Est-ce que les négociations concernant le quart enseignant sont terminées ?

**Réponse** : Oui

**Question** : Est-ce qu'on a pensé faire deux soirées de rencontre de parents ? En raison de l'achalandage et du temps qui manque de voir les enseignants (es) ?

**Réponse** : Selon la convention collective, une seule rencontre est prévue. Nous verrons comment on pourra améliorer cette situation. Suggestion : Une partie en soirée et une autre en journée pédagogique.

**Question** : Est-ce que le règlement de l'école nous permettent d'assister aux cours ?

**Réponse** : Non, en raison de sécurité.

**Question** : Comment communiquer avec les enseignant(es) ?

**Réponse** : Toutes les adresses de messageries sont sur le site de l'école ainsi que les postes téléphoniques. Suggestion : Obtenir un portail pour communiquer en ligne concernant le bulletin, la préparation de cours et certaines informations.

## **10 Levée de la séance.**

**À 20 h 35 la levée de l'assemblée est proposée par Linda Dewar**

## **Notes prises par Mme Ginette Marenger**